



KELEIER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
6 octobre 2022
N° 2046

POUR NOUS JOINDRE

Mairie Tréflez : Tél. 02.98.61.45.72
Courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr
Courriel keleier : keleier@treflez.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
<https://www.mairie-treflez.fr>

HORAIRES MAIRIE- LA POSTE

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h.

INFOS PRATIQUES

Garderie périscolaire : 02.98.61.66.46
Bibliothèque : 02.98.61.67.77
Paroisse St Pol Aurélien : 02.98.69.01.15
Urgence : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Gendarmerie Plouescat : 02.98.69.60.07
Ouverture : mardi et jeudi de 14h à 18h
Samedi de 14h à 18h
Pharmacie de garde : 32 37
Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES
02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43
Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou
06.82.58.23.64
ALDS (aide et soins à domicile) : 02.98.69.49.60
Assistante Sociale :
CDAS Landivisiau 02.98.68.11.46
France services
St Pol de Léon : 02.98.69.10.44
Cléder : 02.98.69.44.54
Relais Petite Enfance
Permanence téléphonique lundi, mardi et ven-
dredi après-midi de 13h30 à 17h. 02.98.69.23.13

DÉCHETTERIE

* **CLÉDER** : 02.98.19.54.67
Ouvert de 8h45 à **11h45** (sauf le lundi) et de
13h30 à **17h15** du lundi au samedi.
* **LANHOUARNEAU** : 02.98.61.32.57
Ouvert le mercredi et le samedi de 9h00 à
11h45 et de 13h30 à **17h15**.
SERVICE ENVIRONNEMENT : 0 800 220 574

PRESSE LOCALE

Correspondant Télégramme
Marie CORFA 06 64 26 77 46
mcorfa.letelegramme@gmail.com

Correspondant Ouest France
Camille RAISON 06.43.22.66.75
kmille.raison@gmail.com

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Pour le mercredi 12 octobre, sortir le
conteneur **JAUNE (RECYCLABLES)** le
mardi soir.



PERMANENCES DES ELUS

Contacter la mairie au 02.98.61.45.72

Mme Le Maire :

Anne BESCOND reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15 h à 17 h.

Adjointe aux affaires sociales :

Sarah OULIVET reçoit sur rendez-vous le mercredi matin.

INFO MAIRIE

CHANGEMENT DE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1) ATELIERS D'INFORMATIONS

Pour préparer la consultation citoyenne du dimanche 23 octobre 2022 et en complément de la réunion publique du 30 septembre, l'équipe municipale propose les ateliers d'informations suivants :

- ◇ Bassin de vie
- ◇ GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
- ◇ Déchets
- ◇ Eau et assainissement
- ◇ Taxes

Ce temps d'échanges aura lieu le **vendredi 14 octobre 2022 à partir de 18h jusqu'à 20h30** à la salle omnisports de Tréflez.

Pour des informations personnelles, n'oubliez pas votre taxe foncière 2022.

2) DOCUMENT RÉUNION PUBLIQUE

Le support présenté lors de la réunion publique est disponible dans son intégralité sur le site internet de la commune à partir du vendredi 7 octobre.

Il est également consultable en mairie.

BIENTÔT 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT

La Loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes Français, garçons et filles, un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs.

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire à la Mairie de votre domicile, sur place ou en ligne sur :

www.service-public.fr

Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.

Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) environ 9 mois après.



INDICE NATIONAL DES FERMAGES

L'**indice** national des **fermages** pour l'année **2022** est de **110.26**, soit une variation de +3.55 %.

INFOS COMMERCANTS

>Bar Ar Ménez 02.98.61.42.83

Réouverture le samedi 8 octobre à 9 h.

Lundi fermé ; **Mardi, mercredi, jeudi** 8h45 à 14h et 16h30 à 20h30 ; **vendredi** 8h45 à 14h et 16h30 à 22h; **samedi** de 9h à 14h30 et 16h30 à 21h; **dimanche et jours fériés** 10h30 à 14h30 fermé l'après-midi.

>Le Salon 02.98.79.71.68

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h **Vendredi** : 9h-18h **Samedi** : 8h30-17h.

>DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan

Commandes uniquement **sur RDV**

06.47.87.71.30 ou 02.98.78.21.84

>BIBLIOTHEQUE 02.98.61.67.77

Nouveaux horaires : Mercredi : 13h30-14h30 Vendredi : 16h45-18h45 Dimanche : 10h30-12h00

>BETER'S PIZZADIAS 06.22.61.03.29

Vente de pizzas, pizzadias, fries (frites fraîches garnies)
Présent le **jeudi soir** sur le **parking de la Gare** à partir de **17h30**



MARCHÉ DU MARDI SOIR

>La ferme "Plein le Boutoc" de Tréfléz 07 70 01 94 53

Camille et Raphaël vendent leurs légumes et leurs pains produits en agriculture biologique sur la place du bourg, de 17h à 19h.

Réservation du pain conseillée auprès de Raphaël
06.28.69.69.89



>Régis Pizzas : 06.09.74.27.94 De 13h30 à 19h



>Lutong Bahay 07.66.69.76.63

Spécialités plats asiatiques, en vente à emporter, tous les mardis de 17h00 à 19h00.

Soupe de nouilles aux légumes, porc mariné à l'asiatique, Nems, Samoussa



>Julien Gasté - Artisan Glacier Fabricant 06 35 58 04 34

A partir du mois d'octobre retrouvez Julien le **premier mardi de chaque mois**.

Pensez à réserver.



ASSOCIATIONS

E.S.TRÉFLEZ

Dimanche 9/10 :

Réception du Relecq-Kerhuon B à 15h au Menhir.

AGENDA

Le club de l'E.S.T. organise une TARTIFLETTE le 29 octobre à la salle omnisport .

Tarif :

Adulte : 12€

Enfant : 7 €

Réservation au 07.72.37.51.20

Possibilité de prendre à emporter.



CLUB DES AINÉS

♦ **Concours de Belote** à Plounevez-Lochrist à la salle Lan-Inisan le 18 octobre.

Inscription pour le 14 octobre au 06.32.99.42.90

♦ « **Spectacle de tous pays** » (chants de marins) à Pleyben le 8 novembre. n'oubliez pas de vous inscrire avant le 15 octobre au 06.32.99.42.90. participation du club 8€. Attention, tout billet commandé ne sera pas remboursé.

ART FLORAL

Reprise des cours le jeudi **20 octobre**.

Au club house de la salle omnisports.

Les cours sont donnés par Bart Van Dijk (70 € l'année)

Il reste 5 places. Tel : 02 98 61 49 98 après 19h

AR PINTIG

L'Association AR PINTIG organise **une soirée disco-crêpes** le samedi 08 octobre à partir de 19h, à la salle omnisport de Tréfléz.

Repas adulte : 2 crêpes salées + 1 sucrée = 12 €

Repas enfant : 1 crêpe salée + 1 sucrée = 5 €.

Réservation auprès de Julie KOUTZINE

JOLY au 06.63.62.61.81 au plus tard le 06/10/2022.



APEL

Collecte de Journaux

Des conteneurs sont mis à disposition sur le **parking de l'école**. Vous pouvez donc y déposer vos journaux à **n'importe quel moment**.

Un dépôt est également mis à disposition à la mairie ainsi qu'au bar Ar Menez.



La rentrée c'est toujours le mois des bonnes résolutions !

Aujourd'hui, l'APEL vous aide à en tenir au moins 3 :

1 Manger sainement 2 Gagner du temps 3 Prendre soin de soi

La Vente des PANIERS DE LEGUMES fait son GRAND RETOUR !!!!!

Il comprend (quantités approximatives) :

2kg de Pommes de terre,
1kg de Carottes,
1 Chou vert,
1 Potimarron,
1kg de Poireaux,
250g d'Echalotes,
500g d'Oignons

L'ensemble des légumes est cultivé par des producteurs locaux.

Prix unitaire de 10€

Les paniers seront à retirer

Le samedi **15 octobre de 10h à 11h30** dans la cour de l'école.



Le règlement se fait à la livraison
Réservation par SMS au maximum

Renseignements et réservations avant le **mardi 11 octobre**

Mme BROUDIN Maryline: 06.50.36.26.64

Mme QUELENNEC Delphine : 06.84.06.05.17



Projection film

Dans le cadre de la journée mondiale des soins palliatifs, l'ASP-Respecte du Léon vous invite à participer le **jeudi 13 octobre 2022, à 19H45, au cinéma EVEN à LESNEVEN**, à une soirée cinéma, suivie d'un échange avec ses bénévoles.

Familles endeuillées

Le GEFE, **Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées**, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre au besoin de la communauté de cheminer dans le processus de deuil.

Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité.

La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven** le **Jeudi 13 octobre 2022**

Inscription à l'ASP-Respecte du Léon au : 06.04.09.57.99

PETITES ANNONCES

RECHERCHE

-> **URGENT**, suite à une séparation et afin de rester proche de mes enfants, je recherche une **petite maison (2 chambres si possible)** sur Plouneour-Brignogan ou alentour. A l'année, serait le rêve mais dans un premier temps, cela peut être un gîte saisonnier pour l'hiver ou une résidence secondaire disponible, loyer maximum 450 / 500 €. Je dispose de ressources mensuelles garanties et je peux effectuer des petits travaux de bricolage ou de jardinage.

J'étudie toutes vos propositions. Contact 06.84.91.90.94

-> Sur Tréfléz et alentours une maison avec minimum 2 chambres, idéalement 3, salon, salle à manger. Contact 06.75.66.73.16

-> Une personne pour m'aider à entretenir tout au long de l'année un terrain de 5000 m2 sur Keremma. Travaux de jardinage et de buche-ronnage. Rémunération par chèque CESU.

Contact : 06 34 66 21 83 – nicolashurel@wanadoo.fr

Haut-Léon
Communauté



ANNONCES EXTÉRIEURES

SECOURS CATHOLIQUE, MARCHES SOLIDAIRES

Les équipes locales du Secours Catholique de St Pol de Léon et de la Baie du Kernic organisent une marche solidaire:

le dimanche 9 octobre à Sibiril.

Rendez-vous à partir de **13h30** à la **salle Atlantide de Sibiril** pour un **départ** à partir de **14h**.

Trois circuits au choix (**4kms, 7kms, 12kms**) qui feront découvrir **la belle vallée du Guillec**, le joli **port de Moguéric** et le magnifique **château de Kérouzéré**.

Ouvert à tous. Inscriptions sur place : 5 €. Possibilité de faire un don. Collation offerte au retour. Venez nombreux!

Organisée par l'association d'assistantes maternelles 123 Boutchous

En concert
Jean Luc Roudaut et Noah

16 OCTOBRE 2022 À 16H

Enfant 3€
Adulte 5€

VENEZ NOUS REJOINDRE DÈS 14H AVEC UNE PÊCHE À LA LIGNE, DÉGUSTATION DE GÂTEAUX ET CAFÉ ET DÉCOUVRIR NOS KITS COOKIES!

Réservez sur helloasso.com
Info au 06.78.35.07.98
(Uniquement sur réservation, places limitées)

SALLE POLYVALENTE DE PLOUËZÉV-LOCHRIST

MARCHE SOLIDAIRE

DIM 9.10.22 | PLOUIDER
5 & 10 KM | DÉPART : 9H30 | DONS LIBRES
ATELIER DE PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN

Illustration d'une femme avec une fleur dans les cheveux et un ruban rose.

FONDS REVERSÉS AUX ORGANISMES QUI SOULEVONT POUR LA RECHERCHE OU AUPRÈS DES MALADES

organisation & contact : 06 70 85 62 60 | F. Roses Finistériennes

LANHOUARNEAU
SALLE POLYVALENTE
Dimanche 30 octobre

à partir de 12 h

KIG HA FARZ

Renseignements
06 64 38 85 48

Sur place ou à emporter

Organisation :

Uniquement sur réservation.

Pas de ventes de billets sur place.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

L'INFLUENZA AVIAIRE

Depuis le mois de juillet, des mortalités groupées d'oiseaux sauvages, dues au virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), sont constatées en Bretagne, y compris dans le Finistère. La circulation du virus est très active et ne se limite pas à la bande côtière. Plusieurs cas d'introduction du virus dans des élevages de volailles bretons (2 dans le Morbihan et 3 en Ile et Vilaine) ainsi que dans des basses-cours ont été confirmés ces dernières semaines.

Une basse cour finistérienne a également été contaminée récemment.

Par arrêté préfectoral en date du 11 août 2022

la totalité du département du Finistère a été placé en zone de contrôle temporaire.

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Ce bulletin est gratuit

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi par mail à keleier@treflez.fr**

Le keleier est à votre disposition en Mairie, au bar Ar Menez, au Salon et sous le porche de l'église.

Merci de ne prendre que ce dont vous avez besoin !